# LES CHIFFRES TRIMESTRIELS DE L'EMPLOI



3<sup>ème</sup> trimestre 2015

Ce document traite de l'offre et de la demande d'emploi en Nouvelle-Calédonie au troisième trimestre 2015.

Le terme « demande » concerne ici des Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) qui sont les demandeurs actifs en fin de mois, aussi nommé « stock ». L'indicateur est donné en moyenne mensuelle.

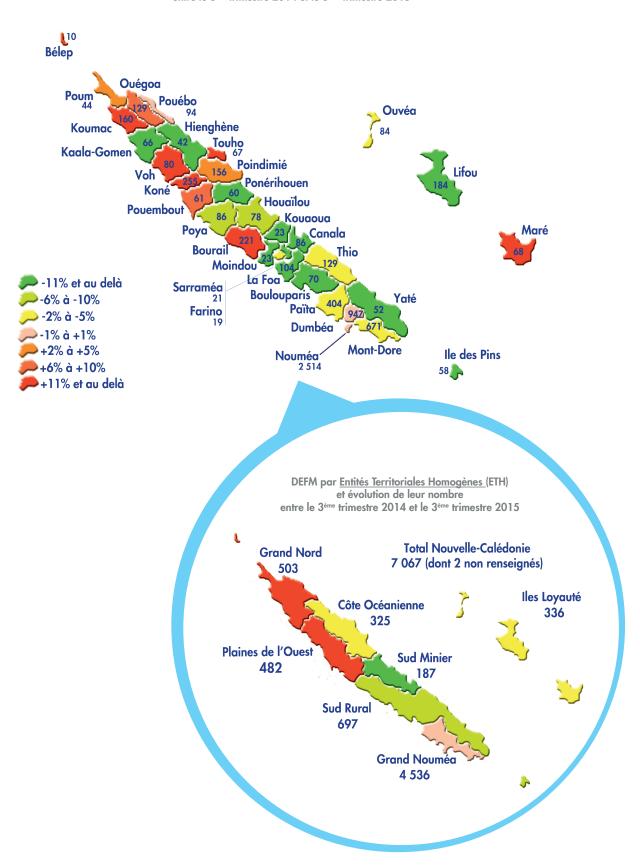
Lorsque l'on parle d'offre, il s'agit des Nouvelles Offres d'Emploi (NOE) qui sont les nouvelles offres déposées par les employeurs auprès des services de placement provinciaux. L'indicateur comptabilise le nombre de postes offerts.

#### **SOMMAIRE**

DEMANDE D'EMPLOI AU COURS DU TRIMESTRE	2
Stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi par rapport au troisième	
trimestre 2014	2
Profil des demandeurs d'emploi	3
Toujours plus de demandeurs dans le domaine du « Transport et logistique »	4
Top 10 des métiers les plus demandés	4
Évolution 2010-2015	5
OFFRE D'EMPLOI AU COURS DU TRIMESTRE	5
23% d'offres d'emploi en moins	6
Profil des offres d'emploi	7
11 domaines sur 14 touchés par la baisse du nombre d'offres d'emploi	8
Top 10 des métiers les plus offerts	8
Évolution 2010-2015	9
QUELQUES TENDANCES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (Source : DTENC)	10
Chômage partiel	10
Travail temporaire	10
Licenciement économique	-11
Travail des salariés étrangers	-11

# STABILISATION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI PAR RAPPORT AU TROISIÈME TRIMESTRE 2014

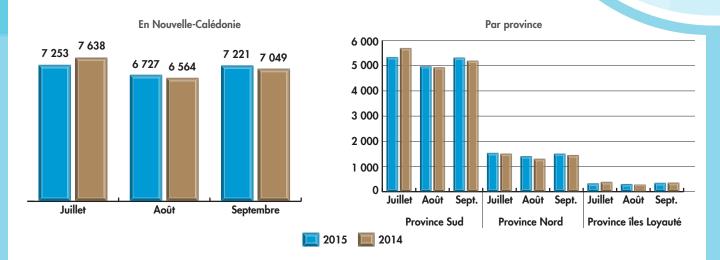
Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) <u>par commune</u> et évolution de leur nombre en % entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2015



# **DEMANDE D'EMPLOI DU 3° TRIMESTRE 2015**



Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) (unité = nombre)



7 067 individus étaient en recherche d'emploi au cours du troisième trimestre 2015. Avec une diminution de 0,2%, la demande d'emploi est stable par rapport à la même période en 2014. Cette stabilité s'explique par la réduction du nombre de demandeurs d'emploi, en province des îles Loyauté (-4,2%) et en province Sud (-1,2%) malgré une augmentation en province Nord (+4,3%).

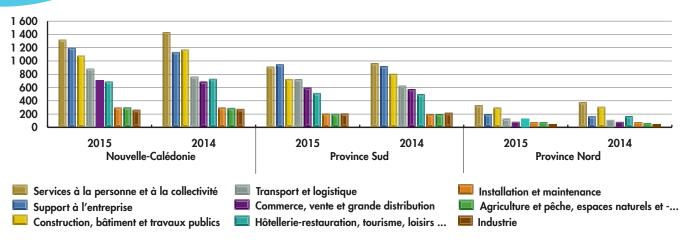
Ce sont les entités territoriales homogènes (ETH) où l'activité économique est la plus importante qui enregistrent une hausse de la demande d'emploi en province Nord. Ainsi, le Grand Nord et les Plaines de l'Ouest voient leur effectif d'individus en recherche d'emploi s'accroître, respectivement, de 13% et 11%. A l'inverse, le Sud Rural (-7%) entraine la baisse de la demande d'emploi en province Sud.

### PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	T3 2015	T3 2014	TENDANCE
GENRE			
Homme	3 244	3 237	7
Femme	3 823	3 847	Я
TRANCHE D AGE			
Moins de 20 ans	261	258	7
20-24 ans	1 190	1 214	Я
25-29 ans	1 320	1 291	7
30-34 ans	1 146	1 121	7
35-39 ans	942	938	7
40 ans et +	2 207	2 262	Я
Non renseigné	-	-	-
NIVEAU DE FORMATION ATTEINT			
Aucun diplôme ou non communiqué	2 503	2 589	Я
CAP/BEP	2 218	2 282	И
BAC	1 664	1 596	7
BAC+2	394	332	7
BAC+3/4	179	198	Я
BAC+5 et plus	109	87	7

#### TOUJOURS PLUS DE DEMANDEURS DANS LE DOMAINE DU « TRANSPORT ET LOGISTIQUE »

Comparaison de la répartition des demandeurs d'emploi par domaine et province entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2015 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 (unité : nombre)



Au cours du troisième trimestre 2015, cinq domaines professionnels connaissent une hausse du nombre de demandeurs d'emploi, par rapport à la même période en 2014. Le domaine du « Transport et logistique » enregistre la plus forte augmentation en nombre d'individus (+108 individus soit +13,4%) avec +9,7% en province Sud et +34,6% en province Nord. A l'inverse, le domaine des « Services à la personne et à la collectivité » semble moins attractif qu'au troisième trimestre 2014. Sur l'ensemble du territoire, ce sont 114 individus de moins qui se positionnent sur ce domaine. La plus forte baisse est enregistrée en province Sud (-99 individus soit -10,2%).

Cependant, la structure des principaux domaines les plus plébiscités est toujours semblable à l'année précédente : les « Services à la personne et à la collectivité », le « Support à l'entreprise » ainsi que la « Construction, bâtiment et travaux publics » rassemblent 50 % des demandeurs d'emploi.

# **TOP 10 DES MÉTIERS LES PLUS DEMANDÉS**

Nouvelle-Calédonie (nb d'individus)	Niveau requis par le métier *	Province Sud (nb d'individus)	Niveau requis par le métier	Province Nord (nb d'individus)	Niveau requis par le métier	Province des îles Loyauté (nb d'individus)	Niveau requis par le métier
Secrétariat (356)	IV	Secrétariat (274)	IV	Préparation du gros œuvre et des TP (100)	-	Préparation du gros œuvre et des TP (20)	-
Préparation du gros œuvre et des TP (313)	-	Manutention manuelle de charges (222)	-	Services domestiques (92)	-	Secrétariat (20)	-
Services domes- tiques (300)	-	Conduite et livraison () courte distance (209)	-	Assistance auprès d'enfants (79)	٧	Personnel polyvalent restauration (19)	-
Manutention manuelle de charges (267)	-	Préparation du gros œuvre et des TP (193)	-	Secrétariat (71)	IV	Opérations adminis- tratives (15)	IV
Conduite et livraison () courte distance (242)	-	Services domes- tiques (188)	-	Nettoyage de locaux (67)	-	Maçonnerie (13)	٧
Nettoyage de locaux (234)	-	Accueil et renseignements (169)	IV	Conduite d'engins de terrassement et (59)	٧	Nettoyage de locaux (12)	-
Assistance auprès d'enfants (233)	٧	Nettoyage de locaux (155)	-	Maçonnerie (52)	٧	Manutention manuelle de charges (12)	-
Accueil et renseignements (198)	IV	Personnel de caisse (148)	-	Mise en rayon libre- service (38)	-	Secrétariat (11)	IV
Maçonnerie (188)	٧	Assistance auprès d'enfants (144)	٧	Entretien des espaces verts (35)	٧	Assistance auprès d'enfants (10)	٧
Mise en rayon libre- service (188)	-	Mise en rayon libre- service (141)	-	Plonge en restaura- tion (34)	-	Mise en rayon libre- service (8)	-

<sup>\*</sup> Niveau minimum de formation nécessaire pour exercer le métier. Ce niveau est donné par le ROME. Il s'agit d'un niveau indicatif et non obligatoire.

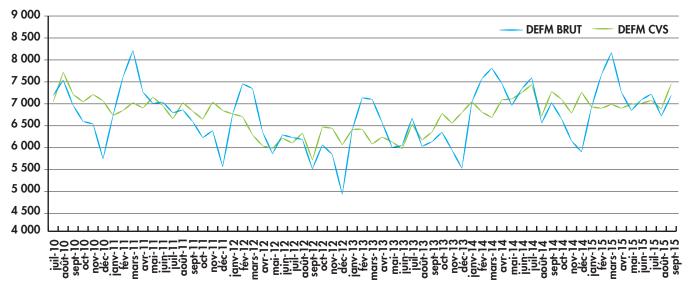
# **DEMANDE D'EMPLOI DU 3º TRIMESTRE 2015**



Il n'y a aucun changement concernant le Top 10 des métiers les plus demandés. Celui-ci rassemble toujours 36% des individus en recherche d'emploi. Six métiers présents dans ce Top 10 sont également présents dans le Top 10 des métiers les plus offerts. Ainsi, ce sont 408 postes (soit 74% du Top 10) qui pourraient être en adéquation avec les souhaits des demandeurs d'emploi.

### **ÉVOLUTION 2010-2015**

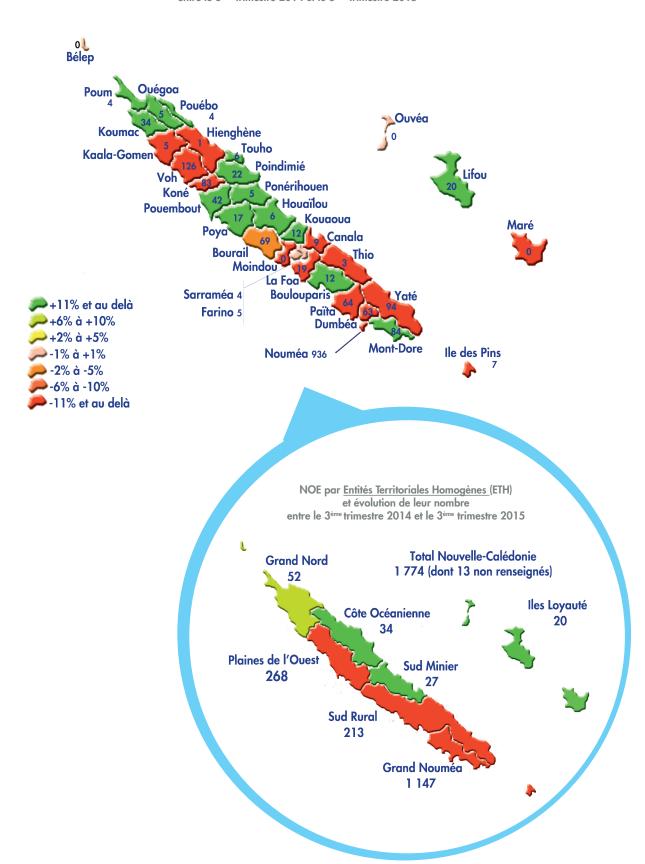
La désaisonnalisation des données relatives au nombre de demandeurs d'emploi, laisse apparaitre une augmentation au cours du troisième trimestre 2015. Alors que de 2010 à 2012, les mois d'août et septembre indiquaient une baisse de la demande, la tendance s'inverse à partir de 2013. Désormais, cette période de l'année est synonyme d'une augmentation d'individus présents dans les services de placement. Néanmoins, la tendance à la stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi observée durant l'année 2015 semble se vérifier. Ainsi, l'analyse des douze derniers mois laisse apparaître une augmentation de seulement 1%.



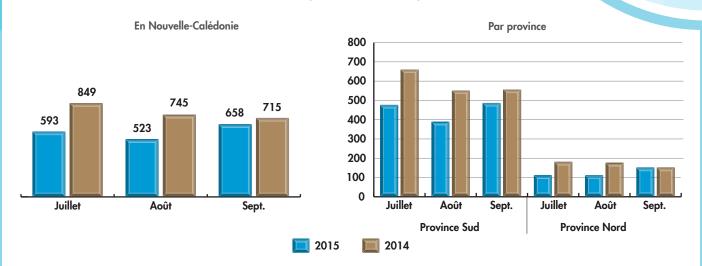
CVS : corrigé des variations saisonnières BRUT : données recueillies auprès des services de placement et n'ayant subi aucun traitement

# 23% D'OFFRES D'EMPLOI EN MOINS

Nouvelles Offres d'Emploi en fin de mois (NOE) <u>par commune</u> et évolution de leur nombre en % entre le 3ème trimestre 2014 et le 3ème trimestre 2015



Nouvelles offres d'emploi (unité : nombre de postes en cumul)



Au cours du troisième trimestre 2015, 1 774 postes offerts ont été recensés par les services de placement contre 2 309 à la même période en 2014 (soit -535 postes). L'offre d'emploi chute donc de 23 %.

Les provinces Nord et Sud sont les principales concernées, avec respectivement, -26% et -23% d'offres d'emploi. A l'inverse en province des îles Loyauté, 20 postes ont été proposés au cours du troisième trimestre 2015 contre 2 à la même période en 2014.

Les deux grands bassins d'emploi de la province Sud sont impactés par la baisse de l'offre, le Grand Nouméa enregistre -295 postes (-20%) et le Sud Rural -121 postes (-36%).

En revanche, en province Nord seules les Plaines de l'Ouest font face à une baisse du nombre de postes offerts, ainsi 153 postes en moins ont été recensés (-36%).

Le nombre de postes en CDI chute de 30% par rapport au troisième trimestre 2014 et les emplois de type CDD de 26%. Les autres types de contrat sont en hausse avec une forte augmentation pour les contrats relatifs aux aides à l'emploi (+35 postes), aux stages et contrats d'apprentissage (+23 postes) et aux missions d'intérim (+17 postes).

#### PROFIL DES OFFRES D'EMPLOI

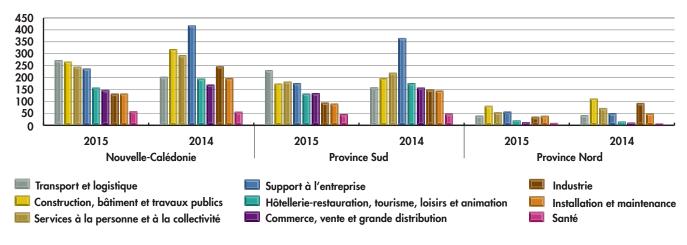
		T3 2015	T3 2014	TENDANCE
	TYPE DE CONTRAT			
4	CDI	475	674	Z
	CDD	1 053	1 421	$\nearrow$
	Autres	246	214	7
	DUREE DE CONTRAT			
	Temps complet	1 482	2 008	Z
	Temps partiel	292	301	A

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Aides à l'emploi : mesures d'aides à l'emploi (MAE) et programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC).



#### 11 DOMAINES SUR 14 TOUCHÉS PAR LA BAISSE DU NOMBRE D'OFFRES D'EMPLOI

Comparaison de la répartition des offres d'emplois par domaine et province entre le 3<sup>ème</sup> trimestre 2015 et le 3<sup>ème</sup> trimestre 2014 (unité : nombre)



Au cours du troisième trimestre 2015, tous les secteurs sont en baisse, excepté le domaine du « Transport et logistique » où 70 postes de plus sont offerts par rapport à la même période en 2014. Les besoins de ce secteur concernent essentiellement le métier de manutentionnaire et ce sont principalement des contrats de courte durée qui sont proposés.

Malgré une diminution du nombre de postes offerts, les domaines de la « Construction, bâtiment et travaux publics », des « Services à la personne et à la collectivité » et du « Support à l'entreprise » demeurent les principaux domaines pourvoyeurs d'emploi sur le territoire. Ils rassemblent à eux trois, 43% des offres du troisième trimestre 2015. En province Nord, le domaine de l'« Industrie » est le premier domaine touché par la baisse de l'offre (-58 postes soit -61%). Alors qu'en province Sud, ce sont les secteurs du « tertiaire » qui enregistrent les plus fortes baisses (« Support à l'entreprise », « Communication » et « Banque et assurance »).

# **TOP 10 DES MÉTIERS LES PLUS OFFERTS**

Nouvelle-Calédonie (nb de postes)	Niveau requis par le métier	Province Sud (nb de postes)	Niveau requis par le métier	Province Nord (nb de postes)	Niveau requis par le métier	Province des îles Loyauté (nb de postes)	Niveau requis par le métier
Manutention manuelle de charges (164)	-	Manutention manuelle de charges (143)	-	Préparation du gros œuvre et des TP (22)	-	Installation d'équipe- ments sanitaires et thermiques (20)	٧
Préparation du gros œuvre et des TP (65)	-	Maçonnerie (45)	٧	Manutention manuelle de charges (21)	-	Personnel de cuisine (3)	٧
Maçonnerie (60)	٧	Préparation du gros œuvre et des TP (43)	-	Services domestiques (13)	-	Maçonnerie (2)	٧
Secrétariat (45)	IV	Secrétariat (36)	IV	Maçonnerie (13)	٧	Horticulture et maraîchage (2)	٧
Personnel de cuisine (40)	٧	Sécurité et surveil- lance privées (33)	٧	Construction en béton (11)	٧	Électricité bâtiment (2)	٧
Services domestiques (38)	-	Personnel de cuisine (33)	٧	Secrétariat (9)	IV	Décoration d'es- paces de vente et d'exposition (2)	III
Nettoyage de locaux (36)	-	Personnel de caisse (32)	-	Installation et mainte- nance d'équipements industriels et (9)	IV	Formation profession- nelle (2)	II
Sécurité et surveil- lance privées (35)	٧	Comptabilité (31)	IV	Conduite d'enquêtes (8)	-	Comptabilité (1)	IV
Comptabilité (34)	IV	Nettoyage de locaux (28)	-	Études géologiques (7)	-	Entretien des espaces verts (1)	٧
Personnel de caisse (32)	-	Services domestiques (25)	-	Achats (7)	-	Entretien des espaces naturels (1)	٧

# OFFRE D'EMPLOI DU 3° TRIMESTRE 2015



Au cours du troisième trimestre 2015, 31% des offres d'emploi concernent le Top 10 des métiers ci-dessus qui nécessitent principalement un niveau de formation inférieur ou égal au

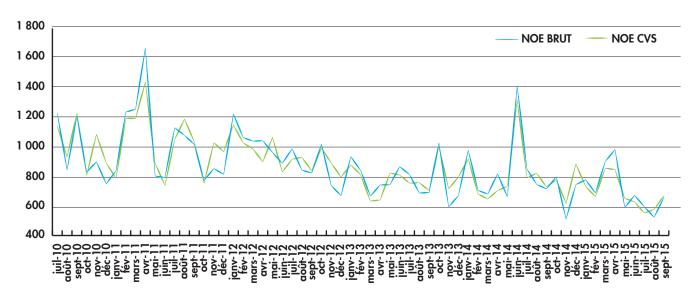
Comme indiqué dans la partie consacrée aux demandeurs d'emploi, six métiers présents dans ce Top 10 le sont également dans le Top 10 des métiers les plus demandés.

Néanmoins, le volume d'offres proposées est nettement inférieur au nombre de demandeurs d'emploi qui se positionnent sur ces professions.

#### **ÉVOLUTION 2010-2015**

La correction des données brutes permet de rehausser légèrement le nombre d'offres d'emploi. Néanmoins, le troisième trimestre 2015 atteint son niveau le plus bas sur la période étudiée. Par rapport au troisième trimestre 2014, c'est une diminution de 23% qui est enregistrée.

La tendance à la baisse de l'offre d'emploi, mise en évidence depuis le premier trimestre 2015, avec les données CVS, semble se confirmer. Cette hypothèse est également appuyée par l'analyse de l'offre sur les douze derniers mois qui fait apparaître une diminution de 14% du nombre de postes proposés.



CVS : corrigé des variations saisonnières BRUT : données recueillies auprès des services de placement et n'ayant subi aucun traitement

#### QUELQUES TENDANCES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Source : Direction du Travail et de l'Emploi de Nouvelle-Calédonie (DTENC)



# **CHÔMAGE PARTIEL AU 3° TRIMESTRE 2015**

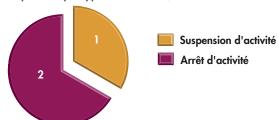
Qu'est-ce que le chômage partiel?

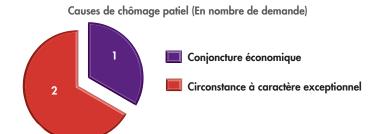
L'article Lp 442-1 du code du travail définit très précisément le chômage partiel, comme étant la situation dans laquelle se trouvent les salariés « qui, tout en restant liés à leur employeur par un contrat de travail, subissent une perte de revenu imputable soit à la fermeture temporaire de l'établissement qui les emploie, soit à la réduction de l'horaire de travail habituellement pratiqué dans l'établissement en deçà de la durée habituelle de travail. »

A cours du troisième trimestre 2015, cinq demandes de chômage partiel ont fait l'objet d'une étude par la Direction du Travail et de l'Emploi (DTE). Trois d'entre elles ont été acceptées et concernent trois salariés dont deux exerçant dans le secteur de la construction et un dans le transport et l'entreposage.

Les causes de l'application de cette mesure sont dues principalement à des circonstances à caractère exceptionnel et, dans une moindre mesure, à la conjoncture économique. Elles entrainent pour deux salariés un arrêt d'activité et pour le dernier une suspension d'activité.

Répartition par type de demande (En nombre de demande)





#### **TRAVAIL TEMPORAIRE AU 3º TRIMESTRE 2015**

#### Qu'est-ce que le travail temporaire?

Il ne peut être fait appel aux salariés temporaires que pour l'exécution de tâches temporaires dénommées « missions » et seulement dans les cas suivants (art. Lp. 124-5).

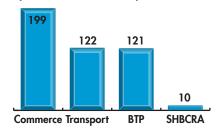
Cas de recours autorisés :

- Remplacement d'un salarié :
  - en cas d'absence temporaire ou de suspension de son contrat de travail sauf si l'absence ou la suspension est supérieure à 6 mois ;
  - dans l'attente de la prise de fonction d'un nouveau salarié après le départ définitif d'un autre salarié ;
- Travaux urgents;
- Surcroît exceptionnel et temporaire d'activité.

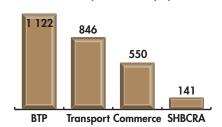
En moyenne, 452 entreprises ont eu recours à des contrats de travail temporaires au cours du troisième trimestre 2015. Globalement, l'utilisation de ce type de contrat continue de s'affaiblir et ce, dans l'ensemble des secteurs (soit -8% par rapport aux premier et deuxième trimestres 2015). Le secteur du commerce est toujours le secteur le plus utilisateur en nombre moyen d'entreprises. En revanche, le secteur du transport, manutention mécanique ainsi que celui du BTP, mines et carrière, scierie enregistrent respectivement une baisse de -12% et -11%.

Le nombre d'équivalents temps plein chute de 6% avec la plus forte baisse enregistrée pour le secteur du BTP. Seul le secteur du commerce voit son nombre d'équivalents temps plein augmenter de 5%. Le rapport entre le nombre d'équivalents temps plein et le nombre d'entreprises utilisatrices, fait toujours apparaître les secteurs SHBCRA (santé, hôtels, bar, cafés, restaurants, agriculture) et BTP comme les premiers consommateurs de travail temporaire.

Moyenne du nombre d'entreprises utilisatrices



Nombre d'équivalents temps plein



#### QUELQUES TENDANCES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Source : Direction du Travail et de l'Emploi de Nouvelle-Calédonie (DTENC)



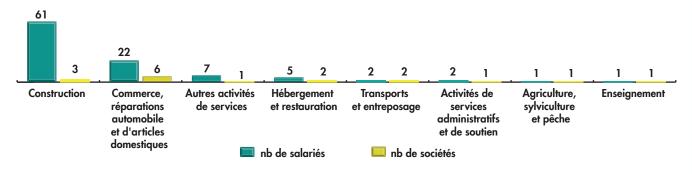
# **LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE AU 3° TRIMESTRE 2015**

#### Qu'est-ce que le licenciement économique ?

Le licenciement pour motif économique est sans relation avec la personne du salarié et doit être justifié par les difficultés économiques, la réorganisation, ou la cessation des activités de l'entre-prise. Le motif doit être réel et sérieux. La procédure mise en œuvre par l'employeur est différente selon qu'il s'agit du licenciement d'un ou de plusieurs salariés dans une même période de 30 jours (Art.Lp. 122-13 et Lp. 122-14 du code du travail).

17 entreprises ont procédé à des licenciements économiques au cours du troisième trimestre 2015. Ainsi, 101 salariés, exerçant dans 8 secteurs d'activités différents, ont perdu leur emploi durant cette période. En termes d'effectif, c'est le secteur de la construction qui est le plus impacté. En effet, 3 entreprises ont licencié 61 individus. Le secteur du commerce, réparations automobile et d'articles domestiques arrive en seconde position, avec 22 salariés exerçant dans 6 entreprises différentes.

Nombre de salariés et nombre de sociétés concernées par le licenciement



# TRAVAIL DES SALARIÉS ÉTRANGERS AU 3° TRIMESTRE 2015

#### Qui sont les salariés étrangers ?

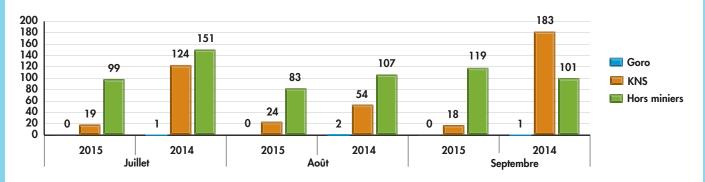
Tout ressortissant ne possédant pas la nationalité française, y compris les ressortissants de l'Union Européenne.

Le nombre d'autorisations de travail chute de 50% au cours du troisième trimestre 2015. Ainsi, 362 permis de travail ont été délivrés contre 724 à la même période en 2014.

La plus forte baisse concerne les demandes de KNS. Alors qu'au cours du troisième trimestre 2014, 361 demandes avaient été acceptées, ce ne sont plus que 61 demandes qui l'ont été en 2015 soit une baisse de 83%. La baisse est également visible pour les autorisations de travail « hors projets miniers » puisque 16% d'autorisations en moins ont été délivrées.

Au troisième trimestre 2015, aucune demande d'autorisation de travail dans le cadre des projets miniers, n'émane de Goro car ces demandes ont été associées aux demandes hors projets miniers.





## **DÉFINITIONS**

#### **Entités Territoriales Homogènes (ETH)**

Les ETH:

• correspondent à des bassins d'emploi

• sont des regroupement de communes qui ont des affinités et sont complémentaires (économiques, démographiques et socio-économiques)

• correspondent à un niveau plus « fin » que le niveau provincial ou la dichotomie est/ouest.

(Source : SAEDE « Schéma d'aménagement et de développement économique »)

<u>Détails des zones</u>

Grand Nouméa = Dumbéa + Mont-Dore + Païta + Nouméa

Sud Rural (province Sud hors Grand Nouméa) = Bourail + La Foa + Moindou + Farino + Sarraméa

+ Boulouparis + Thio + Yaté + lle des Pins

Plaines de l'Ouest = Voh + Koné + Pouembout + Poya

Grand Nord = Kaala-Gomen + Koumac + Bélep + Poum + Ouégoa + Pouébo

Sud Minier = Houaïlou + Canala + Kouaoua

Côte océanienne = Hienghène + Touho + Poindimié + Ponérihouen

#### Correction des variations saisonnières (CVS)

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

(Source INSEE)

Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie 1, rue de la Somme - Centre Ville - BP 497 - 98845 Nouméa Cedex Tél : 28 10 82 - Fax : 27 20 79 - www.idcnc.nc

Espace Observatoire
Tél.: 28 42 98 - observatoire@idcnc.nc

Directeur de publication : Gabriel MUAVAKA Rédacteur en chef : Line HADJIFRAN Rédacteur : Gwenaëlle DEVEAUX Mise en page : Service Communication



